

MONNAIE COMPLÉMENTAIRE

Le galléco cherche à rebondir

Lancée il y a plus de trois ans, la monnaie complémentaire d'Ille-et-Vilaine va miser sur le paiement dématérialisé pour séduire le grand public.

Lancée en 2013, le galléco, la monnaie complémentaire d'Ille-et-Vilaine, se cherche un nouveau souffle. L'association gestionnaire mise sur le numérique pour faciliter l'utilisation de ses billets.

Aujourd'hui, le galléco fédère « 1 820 utilisateurs et 250 entreprises », explique Anne Bruzac, présidente de l'association. Un nombre qui a connu une nette augmentation en 2016, sans doute grâce au succès du film *Demain* qui fait la part belle à ce type d'initiative.

Services étendus

Le principe ? 1 galléco vaut 1 € mais ne peut être utilisé que chez des membres du réseau, étiquetés « solidaires » (lire *Le Mensuel* de mai 2015). Comme des magasins bio, un fournisseur d'électricité, une mutuelle... Ces entreprises peuvent à leur tour payer leurs fournisseurs en gallécos. Ces 250 partenaires sont répartis à Rennes métropole, Redon et, dans une moindre mesure, Fougères. Comme d'autres monnaies complémentaires en France, le galléco affiche comme but de créer un « cercle vertueux » d'économie locale et éthique.

Malgré des débuts timides le Département n'a pas abandonné le dossier galléco, qu'il soutient depuis le commencement. L'investissement dans cette monnaie avoisine les 380 000 €. « Nous avons de nombreuses entreprises qui ont revu leur liste de fournis-

CETTE MONNAIE VEUT CRÉER UN « CERCLE VERTUEUX »

seurs pour privilégier le local », justifie Emmanuelle Rousset, vice-présidente du conseil départemental en charge de l'économie sociale et solidaire (*20 minutes*, 20/12/16). Il n'empêche que cette année, la subvention de l'Ille-et-Vilaine à l'association Galléco a fondu de près de 50%. Elle s'élève à 40 000 €. Pour « pérenniser le galléco », l'association va donc occuper l'année 2017 à construire « un nouveau projet ». Et mettre sur pied un nouveau modèle de financement. Des discussions sont en cours avec d'autres collectivités comme la Région, Rennes métropole ou la Communauté de communes du pays de Redon.

L'usage du galléco pourrait également s'étendre à de grands festivals. « On en discute avec les Trans musicales. Mais si ça se fait, ça ne sera pas avant l'édition 2018. » Un test a déjà été réalisé lors du Grand soufflet.

Les entreprises préfèrent souvent échanger leurs gallécos à la banque plutôt que de les réintroduire dans le circuit. D'autant que certains fournisseurs rechignent à être payés en gallécos. Solution envisagée : permettre de faire des virements bancaires dans cette devise.

Des discussions sont en cours avec le crédit municipal de Nantes. Celui-ci a développé une monnaie numérique. Les entreprises qui l'utilisent bénéficient de prestations bancaires étendues.

Le passage du galléco au numérique est prévu pour septembre 2017. De quoi étendre sa gamme de services. L'Etat permet, depuis le début d'année, le paiement en monnaie locale des médiathèques et des transports en commun. « On a envie d'expérimenter ça avec des petites collectivités dans un premier temps. » Pour l'heure, l'association attend le retour d'expérience de l'eusko. La monnaie complémentaire basque a lancé sa version numérique en mars. ●



Devinez lequel est le vrai !

CONTREFAÇON

De graves failles de sécurité

Essayez de photocopier un billet de banque : la machine refuse. Les billets sont truffés de technologies pour empêcher leur falsification. En théorie, c'est aussi le cas des gallécos. Problème : il est tout à fait possible de photocopier des gallécos. Ou d'en trouver en quelques minutes des exemplaires scannés sur Internet.

Une imprimante de bureau suffit à obtenir une planche de gallécos sur une feuille de papier basique. Une aubaine pour les faussaires, sachant qu'il existe des billets de 50 gallécos (équivalents à 50 €). Pas besoin de matériel high-tech, d'encre spéciale et de papier filigrané. Le premier échantillon du *Mensuel*, testé sur des professionnels familiers de cette monnaie, a été rapidement démasqué : le papier utilisé par nos soins était de trop bonne qualité. De plus, il manquait le sceau d'identification. Un problème rapidement contourné, avec quelques bouts de ficelle que *Le Mensuel* se gardera bien de détailler ici. Grâce à ce sceau, chaque billet est censé être identifiable via un site Internet dédié.

UNE IMPRIMANTE SUFFIT À OBTENIR UNE PLANCHE DE GALLÉCOS

Cependant, dans plusieurs cas, ce site a été incapable d'authentifier des gallécos pourtant véritables. Certes, de faux gallécos ne peuvent être utilisés qu'à l'échelon local. Ils sont en revanche très rentables : un galléco factice a coûté au *Mensuel* 0,008 € à produire.

Deuxième essai : cette fois, *Le Mensuel* a pu payer en faux gallécos dans un magasin et se faire rendre la monnaie en euros sonnants et trébuchants. Afin de ne pas léser l'entreprise et ne pas se rendre coupable d'un crime, ces faux gallécos ont immédiatement été remplacés par des vrais¹. Contrefaire une monnaie est sévèrement puni par la loi : trente

ans de réclusion criminelle et une amende de 450 000 €. L'écouler est tout aussi grave. Mais quid des monnaies complémentaires, dont l'existence juridique est très récente ? Les utilisateurs sont-ils protégés ? Difficile à dire. Le cas semble ne s'être jamais présenté. « Je n'ai rien lu à ce sujet qui permette de dire que cette pratique aurait été répandue ou sanctionnée », confirme Pierre Storrer, avocat spécialisé en droit bancaire.

De son côté, l'association assure que des systèmes de sécurité ont été introduits sur des nouveaux billets, « réimprimés il y a un an ou deux ». Ceux que *Le Mensuel* a réussi à copier ont été obtenus début 2017 auprès d'une boutique partenaire, comme n'importe quel client. Appartiennent-ils à « l'ancienne génération » ? En attendant, ils sont toujours valables. Si la monnaie rencontre le succès, la question d'une meilleure protection finira par se poser. ●

1. Les quelques spécimens réalisés pour les besoins de cet article ont été remis à l'association Galléco pour qu'elle puisse les étudier.